

*Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire*

DIRECTION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS

**Avis d'Appel d'Offres National n°35/CPMP-MHUAT/2022**

**Pour la construction de 40 mosquées dans les wilayas de Hodh El Chargui, Hod El gharbi, Assaba, Brakna et Gorgol**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du PPM 2022 (actualisation n°11) paru dans le site [www.arnp.mr](http://www.arnp.mr).
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°35/CPMP-MHUAT/2022.
3. Le Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer un programme de construction des lieux de culte, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de **Construction de 40 mosquées dans les wilayas de Hodh El Chargui, Hod El gharbi, Assaba, Brakna et Gorgol répartis en (10) dix lots**, dans un délai ne dépassant pas **5 mois pour chaque lot**.
4. Le Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de **Construction de 40 mosquées dans les wilayas de Hodh El Chargui, Hod El gharbi, Assaba, Brakna et Gorgol**, Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert en dix lots suivants :

**Lot n° 01 :** Construction de quatre mosquées à Hay Saada- Timbedra, Hay Elmoustechfa-Timbedra, Hay Boustayla- Timbedra et à Eweinatt Ezbel (Hay Embeche)- Djiguenni

**Lot n° 02:** Construction de quatre mosquées à Kridna Anawal-Nema, Village El menara-Bassiknou, Village Hassi Touil-Bassiknou et Hay Essouk-Bassiknou

**Lot n° 03:** Construction de quatre mosquées à Village Treydima-Dhar, Nbeyket Lahwache(Hay 2)-Dhar, Berbara-Walata et à Village Lardha- Djiguenni

**Lot n° 04:** Construction de quatre mosquées à Village Timzine- Aioun, Eglighe Ehel Weisse-Aioun, Village Barla- Aioun et à Aghreygite- Aioun

**Lot n° 05:** Construction de quatre mosquées à Village Eglighe Ehel Abdelwahab – Aioun, Oum Kreydide – Aioun, Village Elberberchiya- Aioun et à Touila- Aioun

**Lot n° 06:** Construction de quatre mosquées au Groupement Lekchebe- Kobenni, Eggerte-Kobenni, Errezame- Kobenni et à Village Oum Lehyadh- Kobenni

**Lot n° 07:** Construction de quatre mosquées à Village Treydatt Echarghiya (Tymzine)- Kobenni, Varba-Tintane, Ezraviya Elgharbiya Davaa –Tintane et à Edebay Echtenchine Sani-Kankoussa

**Lot n° 08:** Construction de quatre mosquées à Edebay Bou Naeja-Kiffa, Mektaa Esfeira-Kiffa, Hassy Elbarka-Kiffa et à Edebay Ehel Didi-Kiffa.

**Lot n° 09:** Construction de quatre mosquées à Emssabb Ettalhaya-Assaba, Edebay Ehel Bou Malik-Assaba, Village Tweigila-Assaba et au Village Abdoul-Assaba.

**Lot n° 10:** Construction de quatre mosquées à Chalkhet Leweissi-Barkeol, Ehel Meden Elvalli-Boumdeid, Sadra Bidha-Maghtaa Lahjar et à Hsey Echemsse-M'bout.

Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires de ce marché :

- Les entreprises qui ont eu des projets résiliés avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) durant les deux dernières années.
- Les entreprises qui ont des projets avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de lancement du présent DAO ;
- Les entreprises qui ont des marchés en cours d'exécution, le jour de lancement du présent DAO, avec le département dépassant le nombre de deux marchés.

**Les soumissionnaires seront invités à justifier de leurs capacités techniques, de leurs marchés passés, ressources en équipements, personnel et organisation, telles que définies par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et pouvez qu'ils n'ont pas d'antécédents récents de défaut d'exécution de marché.**

5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert

6. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Bâtiments et Équipements Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, Immeuble du Gouvernement, Immeuble R+9 route soukouk 5ème étage, à Nouakchott, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres pendant les heures ouvrables.

8. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans la section III du DAON :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen, par lot, certifié par un expert-comptable agréé, durant les trois dernières années, d'un montant équivalent à : **5 000 000 MRU ou son équivalent en monnaies librement convertibles**. En cas de groupement, le chef de fil doit répondre à 50 % de ce critère.
- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) projets de nature, de complexité technique et financière similaires en volume et en nature **durant les cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021)**. Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public, parapublic ou une organisation reconnue, ne seront pas prises en considération.  
En cas de groupement, le chef de file doit répondre à **50 % de ce critère**.
- Fournir une attestation bancaire, **par lot**, justifiant que le candidat dispose d'une capacité d'autofinancement pour ce marché d'un montant de **1 000 000 en MRU** Ou son équivalent en monnaies librement convertibles.
- Disposer d'un moyen personnel et matériel/ par lot, tel que décrit au RPAO.

**NB : Un soumissionnaire peut postuler pour tous les lots mais ne peut être attributaire de plus de deux lots.**

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après Immeuble du MHUAT-5ème étage, Monsieur le Directeur Général des Bâtiments et Equipements Publics– MHUAT (**CPMP-MHUAT**), Tel :+ (222) **45 2972 89** Nouakchott contre un paiement non remboursable de **3.000 ouguiyas (MRU)** versées dans un compte au trésor public. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

10. Les offres devront être rédigées en langue **arabe** ou **française** devront être déposées à l'adresse suivante : **Commission des Marchés du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire – KSAR OUEST lot n 58 :C extension château d'eau ; Tél :45240149, Adresse mail : [cmdhuat@gmail.com](mailto:cmdhuat@gmail.com)** Nouakchott, Mauritanie au plus tard **le mercredi 28 décembre 2022 À 12 heures 00min TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des

soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, **le mercredi 28 décembre 2022 À 12 heures 05 min TU**, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse : à Monsieur le Président de la (CPMP-MHUAT), KSAR OUEST lot n 58 :C extension château d'eau ; Tél :45240149, Adresse mail : [cmdhuat@gmail.com](mailto:cmdhuat@gmail.com) Nouakchott, Mauritanie.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **50.000 MRU pour chaque lot, valables 120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Signature :

---

Le Secrétaire Général